

**Propriétaire et adresse du bien immobilier :**

SCI LE DONJON DE MARTIN
29 RUE DU BOURG (17)
65100 LOURDES
LOT 17

Diagnostic réalisé par:

COUSTEAU Thomas
Tél : 07.77.08.12.32



Prestations

Conclusion



Etat Termite
/Parasitaire

Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.

Rapport valable jusqu'au 15/04/2019



ESRIS

Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers
Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques
Zone sismique définie en zone 4 selon la réglementation parasismique 2011



Attestation sur l'honneur

Je soussigné COUSTEAU Thomas de la société Maison du Diag atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles cités ci-dessous :

« Art. R. 271-1. - Pour l'application de l'article L. 271-6, il est recouru soit à une personne physique dont les compétences ont été certifiées par un organisme accrédité dans le domaine de la construction, soit à une personne morale employant des salariés ou constituée de personnes physiques qui disposent des compétences certifiées dans les mêmes conditions.

« La certification des compétences est délivrée en fonction des connaissances techniques dans le domaine du bâtiment et de l'aptitude à établir les différents éléments composant le dossier de diagnostic technique.

« Les organismes autorisés à délivrer la certification des compétences sont accrédités par un organisme signataire de l'accord européen multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation. L'accréditation est accordée en considération de l'organisation interne de l'organisme en cause, des exigences requises des personnes chargées des missions d'examineur et de sa capacité à assurer la surveillance des organismes certifiés. Un organisme certificateur ne peut pas établir de dossier de diagnostic technique.

« Des arrêtés des ministres chargés du logement, de la santé et de l'industrie précisent les modalités d'application du présent article.

« Art. R. 271-2. - Les personnes mentionnées à l'article L. 271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 euros par sinistre et 500 000 euros par année d'assurance.

« Art. R. 271-3. - Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L. 271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier.

« Art. R. 271-4. - Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait :

« a) Pour une personne d'établir un document prévu aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6 ;

« b) Pour un organisme certificateur d'établir un dossier de diagnostic technique en méconnaissance de l'article R. 271-1 ;

« c) Pour un vendeur de faire appel, en vue d'établir un document mentionné aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4, à une personne qui ne satisfait pas aux conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies aux articles R. 271-1 et R. 271-2 ou aux conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L. 271-6.

« La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal. »

COUSTEAU Thomas





Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT
Norme méthodologique employée : 17 REACT
Date du repérage : AFNOR NF P 03-201 – Février 2016
Heure d'arrivée : 16/10/2018
Temps passé sur site : 09 h 30
06 h 45

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Hautes-Pyrénées**
Adresse : **29 RUE DU BOURG (17)**
Commune : **65100 LOURDES**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
..... **Lot numéro 17,**
Section cadastrale CE, Parcelle numéro 55,

Informations collectées auprès du donneur d'ordre :

- Présence de traitements antérieurs contre les termites**
 Présence de termites dans le bâtiment
 Fourniture de la notice technique relatif à l'article R 112-4 du CCH si date du dépôt de la demande de permis de construire ou date d'engagement des travaux postérieure au 1/11/2006

Documents fournis:

..... **Néant**
Désignation du (ou des) bâtiment(s) et périmètre de repérage :
..... **Habitation (partie privative d'immeuble)**

Situation du bien en regard d'un arrêté préfectoral pris en application de l'article L 133-5 du CCH :
..... **Néant**

B. - Désignation du client

Désignation du client :

Nom et prénom : **SCI LE DONJON DE MARTIN**
Adresse : **6 ALLEES DE PEDEGAN 64140 LONS**

Si le client n'est pas le donneur d'ordre :

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Autre**
Nom et prénom : **SCI LE DONJON DE MARTIN**
Adresse : **6 ALLEES DE PEDEGAN**
64140 LONS

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **COUSTEAU Thomas**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **Maison du Diag**
Adresse : **4 RUE D'ISABY**
65420 IBOS

Numéro SIRET : **753 309 392 00011**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**
Numéro de police et date de validité : **55495334 / 09/09/2019**

Certification de compétence **CPDI0663** délivrée par : **I.Cert**, le **23/07/2017**

Signature vendeur

Rapport DDT : page 3 / 32



D. - Identification des bâtiments et des parties de bâtiments visités et des éléments infestés ou ayant été infestés par les termites et ceux qui ne le sont pas :

Liste des pièces visitées :

1er étage - Chambre,

1er étage - Salle de bain,

1er étage - balcon

| Bâtiments et parties de bâtiments visités (1) | Ouvrages, parties d'ouvrages et éléments examinés (2) | Résultats du diagnostic d'infestation (3) |
|---|---|---|
| 1er étage | | |
| Chambre | Sol - plancher bois et Parquet flottant | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Plafond - Plâtre et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Plinthes - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Fenêtre - D - pvc et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Porte 1 - A - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Porte 2 - C - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Embrasure porte 1 - A - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Embrasure porte 2 - C - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Embrasure fenêtre - D - pvc et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Volet - D - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Mur - A, C, D - pierre de taille et faïence | Absence d'indices d'infestation de termites |
| Salle de bain | Sol - plancher béton et revêtement plastique (lino) | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Tapisserie | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Plafond - faux plafond et faux plafond suspendu | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Plinthes - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Fenêtre - D - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Porte - A - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Embrasure porte - A - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Embrasure fenêtre - D - Bois et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |
| Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites | |
| balcon | Sol - plancher béton et chappe brut | Absence d'indices d'infestation de termites |
| | Mur - A, B, C, D - pierre de taille et Peinture | Absence d'indices d'infestation de termites |

(1) Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.

(2) Identifier notamment : ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes...

(3) Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature et la localisation.

E. - Catégories de termites en cause :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016) et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars 2007.

La recherche de termites porte sur différentes catégories de termites :





- **Les termites souterrains**, regroupant cinq espèces identifiées en France métropolitaine (Reticulitermes flavipes, reticulitermes lucifugus, reticulitermes banyulensis, reticulitermes grassei et reticulitermes urbis) et deux espèces supplémentaires dans les DOM (Coptotermes et heterotermes),

- **Les termites de bois sec**, regroupant les kalotermes flavicolis présent surtout dans le sud de la France métropolitaine et les Cryptotermes présent principalement dans les DOM et de façon ponctuelle en métropole.

- **Les termites arboricole**, appartiennent au genre Nasutitermes présent presque exclusivement dans les DOM.

Les principaux indices d'une infestation sont :

- Altérations dans le bois,
- Présence de termites vivants,
- Présence de galeries-tunnels (cordonnets) ou concrétions,
- Cadavres ou restes d'individus reproducteurs,
- Présence d'orifices obturés ou non.

Rappels réglementaires :

L 133-5 du CCH : Lorsque, dans une ou plusieurs communes, des foyers de termites sont identifiés, un arrêté préfectoral, pris sur proposition ou après consultation des conseils municipaux intéressés, délimite les zones contaminées ou susceptibles de l'être à court terme. En cas de démolition totale ou partielle d'un bâtiment situé dans ces zones, les bois et matériaux contaminés sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration en mairie.

Article L 112-17 du CCH : Les règles de construction et d'aménagement applicables aux ouvrages et locaux de toute nature quant à leur résistance aux termites et aux autres insectes xylophages sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Ces règles peuvent être adaptées à la situation particulière de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être visités et justification :

Néant

G. - Identification des ouvrages, parties d'ouvrages et éléments qui n'ont pas été examinés et justification :

| Localisation | Liste des ouvrages, parties d'ouvrages | Motif |
|--------------|--|-------|
| Néant | - | |

Nota : notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux parties d'immeubles non visités, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des zones concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

H. - Constatations diverses :

| Localisation | Liste des ouvrages, parties d'ouvrages | Observations et constatations diverses |
|--------------|--|--|
| Néant | - | - |

Note 1 : Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précise. Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF-P 03-200.

I. - Moyens d'investigation utilisés :

La mission et son rapport sont exécutés conformément à la norme AFNOR NF P 03-201 (Février 2016), à l'article L.133-5, L.133-6, L 271-4 à 6, R133-7 et à l'arrêté du 07 mars 2012 modifiant l'arrêté du 29 mars





2007. La recherche de termites porte sur les termites souterrain, termites de bois sec ou termites arboricole et est effectuée jusqu'à 10 mètres des extérieurs de l'habitation, dans la limite de la propriété.

Moyens d'investigation :

- Examen visuel des parties visibles et accessibles.
- Sondage manuel systématique des boiseries à l'aide d'un poinçon.
- Utilisation d'un ciseau à bois en cas de constatation de dégradations.
- Utilisation d'une échelle en cas de nécessité.
- À l'extérieur une hachette est utilisée pour sonder le bois mort.

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

SCI LE DONJON DE MARTIN (06.85.81.15.30)

Commentaires (Ecart par rapport à la norme, ...) :

Néant

J. – VISA et mentions :

Mention 1 : Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

Mention 2 : L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

Nota 2 : Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L.133-4 et R. 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

Nota 3 : Conformément à l'article L-271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.

*Nota 4 : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert Parc Edonia - Bâtiment G Rue de la Terre Victoria 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.cofrac.fr programme n°4-4-11)***

Visite effectuée le **16/10/2018**.

Rapport valable jusqu'au 15/04/2019

Fait à **IBOS**, le **16/10/2018**

Par : COUSTEAU Thomas

Annexe – Plans – croquis

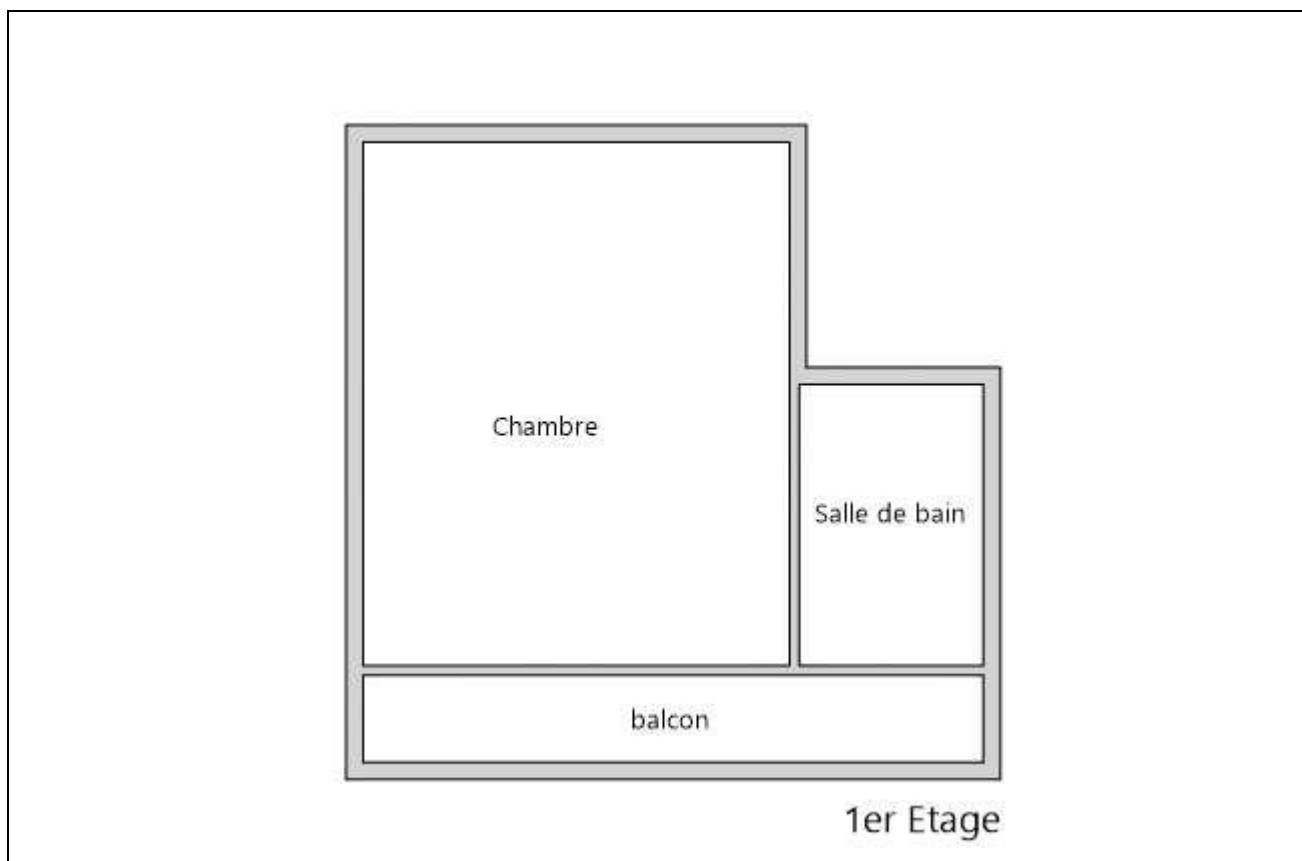


N° Vert 0 800 330 311 Courriel: contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 Euros

4/7
Rapport du :
16/10/2018



Annexe – Assurance / Attestation sur l'honneur



Attestation d'assurance



Responsabilité Civile

Allianz I.A.R.D., dont le siège social est situé 1 cours Michelet CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

MAISON DU DIAG
4 rue D'ISABY
IBOS
65420 IBOS

Est titulaire d'un contrat Allianz Responsabilité Civile souscrit sous le numéro 55495334, qui a pris effet le 10/09/2015.

Ce contrat a pour objet de garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait des activités déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

- Diagnostic immobilier :
- Contrôle périodique amiante,
 - Diagnostic amiante avant travaux/démolition,
 - Diagnostic amiante avant-vente,
 - Dossier technique amiante Partie Privative,
 - Exposition au plomb (CREP),
 - Recherche de plomb avant travaux,
 - Diagnostic risque d'exposition au plomb dans les peintures,
 - Plomb dans l'eau,
 - Diagnostic gaz,
 - Diagnostic monoxyde de carbone,
 - Diagnostic Termites,
 - Etat parasitaire,
 - Diagnostic de performance énergétique,
 - Etat de l'installation intérieure d'électricité,
 - Risques naturels et technologiques,
 - Loi Carrez,
 - Loi Boutin,
 - Etats des lieux,
 - Diagnostic technique SRU,
 - Diagnostic sécurité piscine,
 - Diagnostic accessibilité handicapés.

Attestation d'assurance



Responsabilité Civile 55495334

Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances...)
La présente attestation est valable uniquement sous réserve du paiement de la prime par le souscripteur.

Etablie à LYON, le 18/09/2018

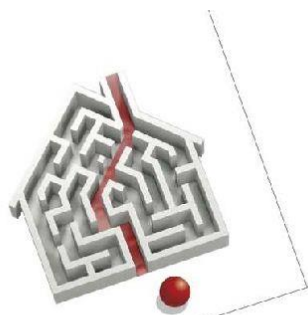
Pour Allianz
Christel Deléage

Allianz Opérations Entreprises Gestion
TSA 11010
92087 LA DEFENSE CEDEX

La présente attestation est valable pour la période du 10/09/2018 au 09/09/2019.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci au delà des limites du contrat auquel elle se réfère.

siège social :
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense cedex. Allianz IARD : 542 110 291 RCS Paris
Allianz Vie : 340 234 962 RCS Paris



Certificat de compétences Diagnosticueur Immobilier

N° CPDI0663 Version 007

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur COUSTEAU Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

| | |
|-----------------------------------|--|
| Amiante avec mention | Amiante Avec Mention** Date d'effet : 17/12/2017 - Date d'expiration : 16/12/2022 |
| Amiante sans mention | Amiante Sans Mention* Date d'effet : 17/12/2017 - Date d'expiration : 16/12/2022 |
| DPE tout type de bâtiments | Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022 |
| DPE individuel | Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022 |
| Electricité | Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 27/11/2013 - Date d'expiration : 26/11/2018 |
| Gaz | Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 23/07/2017 - Date d'expiration : 22/07/2022 |
| Plomb | Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 23/07/2017 - Date d'expiration : 22/07/2022 |
| Termites | Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 28/07/2017 - Date d'expiration : 27/07/2022 |

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 19/12/2017.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C.I. et examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'insalubrité par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev13



N° Vert 0 800 330 311

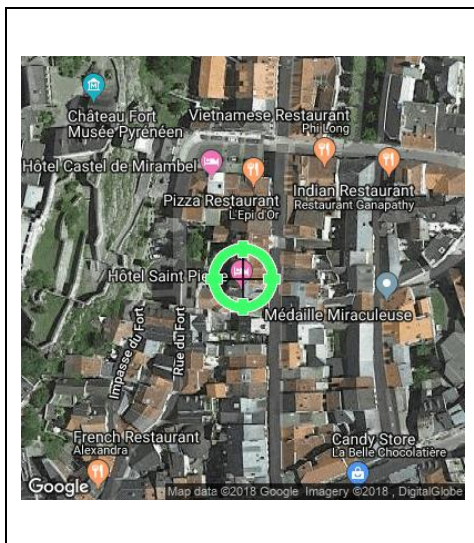
Courriel: contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 €uros

7/7
Rapport du :
16/10/2018

Etat des risques de Pollution des Sols (ERPS)



| | |
|-------------------------------|--|
| Réalisé en ligne* par | Media Immo |
| Pour le compte de | MAISON DU DIAG |
| Numéro de dossier | 1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 17 REACT |
| Date de réalisation | 16/10/2018 |
| Localisation du bien | 29 RUE DU BOURG (17) 65100 LOURDES |
| Section cadastrale | CE 55 |
| Données GPS | Latitude - Longitude |
| Désignation du vendeur | SCI LE DONJON DE MARTIN |
| Désignation du de l'acquéreur | |

| Synthèse ERPS | | |
|--------------------------------------|--|--|
| Dans un rayon de 200m autour du bien | Dans un rayon entre 200m et 500m du bien | Conclusion |
| | | <p>A ce jour et selon les informations transmises par le BRGM et le MEDDE, il s'avère qu'à moins de 500m du bien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun site pollué (ou potentiellement pollué) n'est répertorié par BASOL. 63 sites industriels ou activités de service sont répertoriés par BASIAS. 63 sites sont répertoriés au total. |
| | | <p>MÉDIA IMMO 16, rue Jacques Tati 91080 COURCOURONNES Tél. 01 60 90 66 35 SIRET 750 675 613 REXEVRY</p> <p>Fait le 16/10/2018</p> |

* Media Immo réalise, sous sa seule responsabilité, l'ERPS du client. Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les bases de données BASOL et BASIAS et des futurs SIS soient à jour.

Ce présent document n'a pour but que de communiquer, à titre informatif, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols dans un périmètre précis autour du bien.

Document réalisé à partir des bases de données **BASIAS** et **BASOL**
(Gérée par le **BRGM** - Bureau de Recherches Géologiques et Minières et le **MEDDE** - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

Signature vendeur

N° Vert 0 800 330 311

Courriel: contact@maisondudiag.fr

www.maisondudiag.fr

SIRET: 753 309 392 00011 SARL Maison du Diag au capital de 10000 Euros

Signature acquéreur

Qu'est-ce que l'Etat des Risques de Pollution des Sols (ERPS) ?

Ce document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, à l'acquéreur ou au locataire, les informations rendues publiques par l'Etat concernant les risques de pollution des sols.

Doit-on prévoir de prochains changements ?

Oui : En application du **Décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015** prévus par l'article L.125-6 du code de l'environnement, l'actuel ERPS sera progressivement interprété par l'élaboration de **Secteurs d'Information sur les Sols**, plus communément appelés les **SIS** et seront intégrés à l'**ERNMT**.

Dans quels délais ?

Le décret nous informe que les pouvoirs publics territoriaux de chaque département doivent élaborer et valider les SIS **entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2019**.

Que propose Media Immo durant ces 3 ans ?

Jusqu'à la mise en application progressive des arrêtés préfectoraux relatifs aux SIS, **Media Immo** vous transmet, **à titre informatif**, les informations actuellement disponibles et rendues publiques par l'Etat à travers les bases de données **BASOL** et **BASIAS**.

Que signifient BASOL et BASIAS ?

✓ **BASOL** : **BA**se de données des sites et **SOL**s pollués (ou potentiellement pollués) par les activités industrielles appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
 ✓ **BASIAS** : **BA**se de données d'**A**nciens **S**ites **I**ndustriels et **A**ctivités de **S**ervice, réalisée essentiellement à partir des archives et gérée par le **BRGM** (**B**ureau de **R**echerches **G**éologiques et **M**inières). **Il faut souligner qu'une inscription dans BASIAS ne réjuge pas d'une éventuelle pollution à son endroit.**

Comment sont établis les périmètres et attributs des futurs SIS ?

Le préfet élabore la liste des projets de SIS et la porte à connaissance des maires de chaque commune. L'avis des maires est recueilli, puis les informations de pollution des sols sont mises à jour grâce à la contribution des organismes participants. Ces secteurs seront représentés dans un ou plusieurs documents graphiques, **à l'échelle cadastrale**.

Qu'est-ce qu'un site pollué ?

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement. Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas. Il existe également autour de certains sites des contaminations dues à des retombées de rejets atmosphériques accumulés au cours des années voire des décennies.






Quels sont les risques si le vendeur ou le bailleur n'informe pas l'acquéreur ou le locataire ?





« À défaut et si une pollution constatée rend le terrain impropre à la destination précisée dans le contrat, **dans un délai de deux ans à compter de la découverte de la pollution**, l'acquéreur ou le locataire a le choix de demander la **résolution du contrat** ou, selon le cas, de **se faire restituer une partie du prix de vente ou d'obtenir une réduction du loyer**. L'acquéreur peut aussi demander la **réhabilitation du terrain aux frais du vendeur** lorsque le coût de cette réhabilitation ne paraît pas disproportionné par rapport au prix de vente ». **(Extrait du Décret)**



Cartographie des sites situés à moins de 200m du bien et à moins de 500m du bien



-  BASOL : Base de données des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués)
-  BASIAS en activité: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est terminée: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  BASIAS dont l'activité est inconnue: Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service
-  Emplacement du bien

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des sites pollués (ou potentiellement pollués) situés à moins de 500m du bien et représentés par les pictos , ,  et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.



Inventaire des sites situés à moins de 200m du bien, 500m du bien et non localisés

| Repère | Nom | Activité des sites situés à moins de 200m | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|--|--|--|--------------------|
| C3 | MAURICE RONDE / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 87 Rue BOURG DU LOURDES | 91m |
| C4 | DIDELIN Jean (ENTREPRISE) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 9 Rue GROTTÉ DE LA (AD65; 5M111) + PREF OU RUE DES PYRENEES (AD65; 143Wart26 LOURDES | 130m |
| C4 | CARRET-VENE CARRET Louis (ENTREPRISE) / IMPRIMERIE PAPETERIE LIBRAIRIE | Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) | 1 Rue SAINT PIERRE LOURDES | 165m |
| B3 | MAURICE RONDE / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 87 Rue BOURG DU LOURDES | 190m |
| D4 | MAISON DINAND / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 22 Place MARCADEL LOURDES | 194m |
| C4 | POURXET STE (BEGUERE Georges) / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 11 Rue SAINT PIERRE LOURDES | 194m |

| Repère | Nom | Activité des sites situés de 200m à 500m | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|--|---|-----------------------------------|--------------------|
| D2 | COURTEL GEORGES COURTEL Jean / DEPOT DE FUEL | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 20 Rue PYRENEES LOURDES | 235m |
| D2 | CENTRE HOSPITALIER LOURDES /TRANSFORMATEUR PCB CRECHE ST-VINCENT DE PAUL | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 23 Rue PYRENEES DES LOURDES | 236m |
| D2 | GOURDOU René / GARAGE DLI GARAGE DU LAVEDAN | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 26 Rue PEES DES LOURDES | 247m |
| D2 | PALENGAT ET CABARROUX / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Rue PYRENEES DES LOURDES | 247m |
| D2 | COURTEL GEORGES COURTEL Jean / DEPOT DE FUEL | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 20 Rue PYRENEES LOURDES | 264m |
| B4 | BOUDON / GARAGE DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 8 Chaussée MARANSIS LOURDES | 278m |
| B4 | BOUDOU / GARAGE STE GARAGES ET AUTOCARS | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 8 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES | 278m |
| B4 | SAGAP / GARAGE GARAGE MAJESTIC | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 14 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES | 278m |
| D2 | CENTRE HOSPITALIER LOURDES /TRANSFORMATEUR PCB CRECHE ST-VINCENT DE PAUL | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 23 Rue PYRENEES DES LOURDES | 279m |
| B2 | HOTEL IMPERIAL (DUPUIS) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL IMPERIAL | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 3 Avenue PARADIS DU LOURDES | 279m |
| C4 | ALLUE André / PRODUITS DE PRESERVATION DU BOIS | Imprégnation du bois ou application de peintures et vernis... | 22 Route BAGNERES DE LOURDES | 282m |
| B4 | ? / CELLULOÏD ET PRODUITS NITRES | Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) | 3 Rue MARANSIN LOURDES | 284m |
| B4 | HOTEL IBIS / TRANSFORMATEUR AU PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 5 CHAUSSEE MARANSIN LOURDES | 284m |
| B2 | HOTEL EXCELSIOR / TRANSFORMATEUR | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 89 Boulevard GROTTÉ DE LA LOURDES | 287m |
| B4 | BATHELIER Pierre GORZA (1954) PEYROU (1952 ENTREPRISE) / GARAGE GARAGE JEANNE D'ARC (1954) | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 3 Place JEANNE D'ARC LOURDES | 288m |
| B4 | BATHELIER / GARAGE TOLERIE PEINTURE | Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) | 12 Place JEANNE D'ARC LOURDES | 297m |
| B4 | DAURE François (Entreprise) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Place JEANNE D'ARC LOURDES | 297m |
| B4 | EVARD Charles / BLANCHISSERIE MECANIQUE | Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons | 8 Place JEANNE D'ARC LOURDES | 297m |
| B2 | HOTEL EXCELSIOR / TRANSFORMATEUR | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 89 Boulevard GROTTÉ DE LA LOURDES | 302m |
| D4 | SANO Pierre / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Place CHAMP COMMUN DU LOURDES | 309m |
| B5 | CARRET-VENE / IMPRIMERIE | Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) | 15 Rue LANGELLE DE LOURDES | 323m |



| Repère | Nom | Activité des sites situés de 200m à 500m | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|--|---|---|--------------------|
| A3 | MARTIN FRERES / GARAGE PREHER Camille(1974) LABAZUY F.(1956) / STATION SERVICE MOBIL | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 32 Rue PAU DE LOURDES | 324m |
| A3 | MARTIN FRERES / GARAGE PREHER Camille(1974) LABAZUY F.(1956) / STATION SERVICE MOBIL | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 32 Rue PAU DE LOURDES | 326m |
| B4 | BLANCHISSERIES DU MIDI / BLANCHISSERIE | Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons | Avenue GENERAL BARON MARENSIN LOURDES | 338m |
| B4 | FERRET Simon (ENTREPRISE) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | CHAUSSÉE MARANSIN LOURDES | 338m |
| B4 | Réseau Pays de l'Adour France Télécom / Exploitation d'un transformateur au PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | Avenue MARANSIN LOURDES | 338m |
| B4 | TELECOM / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | Impasse LATAPIE OU AV MARANSIN LOURDES | 338m |
| C1 | HOTEL IMPERIAL (DUPUIS) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL IMPERIAL | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 3 Avenue PARADIS DU LOURDES | 349m |
| A2 | TURC Marcel / GARAGE GARAGE Marcel TURC | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 35 Rue PAU DE LOURDES | 362m |
| A4 | HOTEL IBIS / TRANSFORMATEUR AU PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 5 CHAUSSÉE MARANSIN LOURDES | 386m |
| A3 | LASCABES Adrien (ENTREPRISE) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Rue NOTRE DAME LOURDES | 393m |
| B5 | CARRET-VEVE / IMPRIMERIE | Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) | 15 Rue LANGELLE DE LOURDES | 397m |
| B5 | LASSOS Albert / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 15 Rue LANGELLE LOURDES | 397m |
| A3 | VERPLANKEN Richard / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Rue SAINT LOUIS LOURDES | 398m |
| E4 | SOULET Roger / STATION SERVICE | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 14 Avenue MARECHAL FOCH LOURDES | 400m |
| E2 | TAHON Jules (ETS) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 43 Rue PYRENNEES DES LOURDES | 400m |
| E4 | UNION INDUSTRIELLE DES PETROLES (1960) SAF CALTEX (EX) / STATION SERVICE UIP | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 14 Avenue MARECHAL FOCH LOURDES | 400m |
| B5 | LASSOS Albert / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 15 Rue LANGELLE LOURDES | 401m |
| C1 | MARGARET JEFFRIES / TRANSFORMATEUR PCB HOPITAL SAINT FRAI | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 3 Avenue B SOUBIROUS LOURDES | 408m |
| D1 | CESAR DEHOUCK / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 44 Rue EGALITE DE L' LOURDES | 416m |
| E2 | TAHON Jules (ETS) / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 43 Rue PYRENNEES DES LOURDES | 421m |
| C5 | BOUTES ET FILS / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Rue LANGELLE LOURDES | 426m |
| C5 | DANCLA Arnaud ET DABAT Pierre / TEINTURERIE | Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons | Rue LANGELLE LOURDES | 426m |
| C5 | DELHOSTE Noel / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Rue LANGELLE DE LOURDES | 426m |
| E4 | CASTERES Joseph (ENTREPRISE) / GARAGE ET DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 20 Avenue MARECHAL FOCH = ARGELES (ROUTE D') N° LOURDES | 430m |
| C1 | HOTEL GALLIA-LONDRES / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 26 Avenue SOUBIROUS LOURDES | 440m |
| C1 | MARGARET JEFFRIES / TRANSFORMATEUR PCB HOPITAL SAINT FRAI | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 3 Avenue B SOUBIROUS LOURDES | 440m |
| A4 | TURE / GARAGE ET DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | Route GAN DE LOURDES | 450m |



| Repère | Nom | Activité des sites situés de 200m à 500m | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|--|---|-----------------------------------|--------------------|
| E4 | GIL (STE) / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | Avenue MARECHAL FOCH LOURDES | 454m |
| E4 | A.D.A.P.E.I / ENNOBLISSEMENT TEXTILE TRANSFORMATEUR PCB IMPRIMERIE DESSERTE DE CARBURANT | Ennoblement textile (teinture, impression,...), Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...), Fabrication de coutellerie, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 5 Avenue MARCHAL FOCH LOURDES | 461m |
| C1 | HOTEL GALLIA-LONDRES / TRANSFORMATEUR PCB | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | 26 Avenue SOUBIROUS LOURDES | 462m |
| E4 | PENE Marcelle / DEPOT VERNIS PEINTURE | Fabrication et/ou stockage (sans application) de peintures, vernis, encres et mastics ou solvants | 6 Avenue MARECHAL JUIN LOURDES | 466m |
| E5 | DDE TARBES / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | PARC ROUTIER LOURDES | 468m |
| D1 | CAMPAGNE / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | Avenue PARADIS DU LOURDES | 481m |
| D1 | GARAGE PYRENEEN / GARAGE GARAGE PYRENEES | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Avenue PARADIS DU LOURDES | 481m |
| C5 | ROSSI Louis (ENTREPRISE) / CARROSSIER | Carrosserie, atelier d'application de peinture sur métaux, PVC, résines, plastiques (toutes pièces de carénage, internes ou externes, pour véhicules...) | 50 Route BAGNERES DE LOURDES | 481m |
| B5 | EDITIONS RELIGIEUSES ET ARTICLES DE LOURDES (STE DES) / FABRICATION D'ARTICLES EN METAL | Autres activités manufacturières n.c.a. (crin, brosse, duvet, horlogerie, objets et bijoux fantaisie, ...) | 38 Chemin LANNEDARRE LOURDES | 483m |

| Repère | Nom | Activité des sites non localisés | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|---|---|--|--------------------|
| - | CHARTIER (ENTREPRISE 1952) CHARTIER J.B (1927) / GARAGE STATION SERVICE ESSO | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 7 Avenue ALEXANDRE MARQUIS - 7 RTE DE TARBES (AD65 143W26 : 1952 LOURDES | |
| - | SUBERVILLE A. / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Route ARGELES D' LOURDES | |
| - | BLANCHISSERIE D'AULNAY (SARL) / BLANCHISSERIE + ATELIER DE TISSAGE ET IMPRESSION | Blanchisserie-teinturerie (gros, ou détail lorsque les pressings de quartier sont retenus par le Comité de pilotage de l'IHR) ; blanchissement et traitement des pailles, fibres textiles, chiffons, Ennoblement textile (teinture, impression,...) | 2 Chemin CAPDANGELLE LOURDES | |
| - | BOUTES / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 4 Avenue FUNICULAIRE LOURDES | |
| - | EMBALPLAST / ATELIER DE MATIERES PLASTIQUES | Fabrication, transformation et/ou dépôt de matières plastiques de base (PVC, polystyrène,...) | 26 Avenue Francis LARGARDERE LOURDES | |
| - | BENAC S. / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 13 Rue LEFRANC LOURDES | |
| - | AMIEL Marcel / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | Boulevard PETIT NICE DU LOURDES | |
| - | CHRISTOPHE Adolphe / USINE GAZ | Production et distribution de combustibles gazeux (usine à gaz) | RIVE DROITE DU GAVE DE PAU LOURDES | |
| - | DEPOT IMMONDICES | Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie) | Route nationale 21 A PROXIMITE DE LA ROUTE DE TARBES LOURDES | |
| - | ANTAR PETROLE DE L'ATLANTIQUE STE / STATION SERVICE | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | Route nationale 21 VERS TARBES LOURDES | |
| - | GARAGE ROYAL / GARAGE GARAGE ROYAL | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 10 Rue MONSEIGNEUR SEBOYFFER LOURDES | |
| - | CHANOT Jean / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | UNION INDUSTRIELLE DES PETROLES (SA 1960) SAF CALTEX (1958) / STATION SERVICE UIP | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | VIEULES / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | LEPEZ Jean / ATELIER MECANIQUE | Mécanique industrielle | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | PEYRUCQ / GARAGISTE ET DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | BATISOL (STE) / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | Route TARBES DE LOURDES | |
| - | TOTAL FINA PURFINA FRANCAISE / DLI STATION SERVICE PURFINA FRANCAISE - TOTAL FINA | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | 40 Route TARBES DE LOURDES | |



| Repère | Nom | Activité des sites non localisés | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|---|---|------------------------------------|--------------------|
| - | CAPDEVIELLE Victorine CAPDEVIELLE B. / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | 42 Route TARBES DE LOURDES | |
| - | LASCABES Maurice / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | 51 Route TARBES DE LOURDES | |
| - | COMMUNE DE LOURDES / STEP | Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration) | LOURDES | |
| - | DESMARAI FRERES / RAFFINERIE PETROLE | Raffinage, distillation et rectification du pétrole et/ou stockage d'huile minérales, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | MARQUETTE / TANNERIE | Apprêt et tannage des cuirs ; préparation et teinture des fourrures et cuirs (tannerie, mégisserie, corroierie, peaux vertes ou bleues) | LOURDES | |
| - | GENERALE DES PETROLES POUR ECLAIRAGE ET INDUSTRIE (CIE) / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | GABACH / GARAGE | Garages, ateliers, mécanique et soudure | LOURDES | |
| - | SUD OUEST PETROLE (SA) / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | USINE DU MONGE A LOURDES / PEINTURE GALVANO-PLASTIQUE ET PRESSES MECANIQUES | Traitement et revêtement des métaux (traitement de surface, sablage et métallisation, traitement électrolytique, application de vernis et peintures) | LOURDES | |
| - | EQUIPEMENT MENAGER (STE FRANCAISE) / DEPOT D'AMMONIAC LIQUEFIE | Fabrication de produits azotés et d'engrais | LOURDES | |
| - | VANDAMME / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | DADE-BRENJOT / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | TAUZIERE Marcel / PLOMBERIE ZINGUERIE | Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain (production et première transformation) | LOURDES | |
| - | LACRAMPE / IMPRIMERIE ARTISANALE TYPOGRAPHIE LYNOTYPIE IMPRESSIONS | Imprimerie et services annexes (y compris reliure, photogravure,...) | LOURDES | |
| - | AGUSSAN René / ARTISAN FORGERON | Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres | LOURDES | |
| - | TARRIEU Elie / FORGE CHARRONNAGE | Forge, marteaux mécaniques, emboutissage, estampage, matriçage découpage ; métallurgie des poudres | LOURDES | |
| - | PTT / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | HOTEL DES POSTES LOURDES | |
| - | CHAUX DE BIGORRE SA / INCINERATION EN CENTRALE THERMIQUE D'HUILES NON REGENERABLES | Centrale électrique thermique, Usine d'incinération et atelier de combustion de déchets (indépendants ou associés aux cimenteries) | GER LOURDES | |
| - | COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE | Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie) | LOURDES | |
| - | COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE | Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie) | LOURDES | |
| - | COMMUNE DE LOURDES / DECHARGE SAUVAGE | Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M. ; déchetterie) | Chemin départemental 13 LOURDES | |
| - | DALZAN / SAVONNERIE | Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien | LOURDES | |
| - | BALU Jacques (1) / SA PYRENEES / LABORATOIRE PHOTO | Fabrication, dépôt et retraitement de supports magnétiques et optiques (bandes, disques, film.) | LOURDES | |
| - | CUYEU / DLI | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | LOURDES | |
| - | TUYARET - VAUTIER / DLI | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | LOURDES | |
| - | SHELL-PONT NEUF / DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage) | Route ARGELES D' LOURDES | |
| - | ABATTOIR MUNICIPAL / STEP | Collecte et traitement des eaux usées (station d'épuration) | LOURDES | |
| - | GUITER ET HOURGERES / GARAGE ET DLI | Garages, ateliers, mécanique et soudure, Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | INDUSTRIELLE DES PETROLE (CIE) / DLI | Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | Route ARGELES D' LOURDES | |
| - | CABARROUY Julien / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | LOURDES | |



| Repère | Nom | Activité des sites non localisés | Adresse | Distance (Environ) |
|--------|---|---|---------|--------------------|
| - | CARRIERE FRANCAISE DE MARBRE / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | LOURDES | |
| - | GAYE-CALYEU / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | LOURDES | |
| - | OPHITE DES PYRENEES / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | LOURDES | |
| - | CIE DU FUNICULAIRE DU PIC DU JER / DEPOT D'EXPLOSIFS | Stockage de produits chimiques (minéraux, organiques, notamment ceux qui ne sont pas associés à leur fabrication, ...) | LOURDES | |
| - | ELF FRANCE (STE) / DLI | Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage), Dépôt de liquides inflammables (D.L.I.) | LOURDES | |
| - | FRANCO-SUISSE D'INSTRUMENTS D'HYGIENE (MANUFACTURE M. I. H.) / TRANSFORMATEUR PCB AU PYRALENE | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | LOURDES | |
| - | NICOLAU (SARL) / TRANSFORMATEUR PCB HOTEL ST-DANIEL ET CENTENAIRE | Transformateur (PCB, pyralène, ...) | LOURDES | |



Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



| | |
|----------------------------|--|
| Réalisé en ligne* par | MAISON DU DIAG |
| Numéro de dossier | 1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 17 REACT |
| Date de réalisation | 16/10/2018 |
| Fin de validité | 15/04/2019 |
| Localisation du bien | 29 RUE DU BOURG (17) 65100 LOURDES |
| Section cadastrale | CE 55 |
| Données GPS | Latitude - Longitude |
| Désignation du vendeur | SCI LE DONJON DE MARTIN |
| Désignation de l'acquéreur | |

* Document réalisé en ligne par MAISON DU DIAG qui assume la responsabilité de la localisation et de la détermination de l'exposition aux risques, sauf pour les réponses générées automatiquement par le système.

| EXPOSITION DE L'IMMEUBLE AU REGARD D'UN OU PLUSIEURS PLANS DE PREVENTION DE RISQUES | | | | |
|---|--|----------|------------|---|
| | Zonage règlementaire sur la sismicité : Zone 4 - Moyenne | - | Exposé | |
| | Commune à potentiel radon de niveau 3 | | Non Exposé | |
| PPRn | Inondation | Approuvé | Non exposé | - |
| PPRn | Mouvement de terrain | Approuvé | Non exposé | - |
| PPRn | Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs | Approuvé | Non exposé | - |
| PPRn | Mouvement de terrain Glissement de terrain | Approuvé | Non exposé | - |

| INFORMATIONS PORTEES A CONNAISSANCE | | | | |
|-------------------------------------|---|----------------|--------|---|
| - | Feux de forêts | Informatif (1) | Exposé | - |
| - | Inondation par remontées de nappes naturelles | Informatif (1) | Exposé | - |
| - | Mouvement de terrain Affaissements et effondrements | Informatif (1) | Exposé | - |
| - | Mouvement de terrain Argile | Informatif (1) | Exposé | - |

(1) A ce jour, ce risque n'est donné qu'à titre **INFORMATIF** et n'est pas retranscrit dans le formulaire

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° 65-2017-03-17-006

du 17/03/2017

mis à jour le N/a

Adresse de l'immeuble

29 RUE DU BOURG (17)
65100 LOURDES

Cadastre

CE
55

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques naturels (PPRN)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR N

oui non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Inondation

Crue torrentielle

Mouvement de terrain

Avalanche

Sécheresse

Cyclone

Remontée de nappe

Feux de forêt

Séisme

Volcan

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Cartes liées : Carte Sismicité, Inondation, Mouvement de terrain, Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs, Mouvement de terrain Glissement de terrain

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés

oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR M

oui non

prescrit

anticipé

approuvé

date

Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :

Mouvements de terrain

Autre

Extraits des documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Voir Liste des Cartes pour les Risques naturels

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR

oui non

si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés

oui non

Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRt)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **prescrit** et non encore approuvé

oui non

Si **oui**, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :

Effet toxique

Effet

Effet de

projection

Risque

thermique

suppression

Industriel

L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPRt **approuvé**

oui non

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement

oui non

L'immeuble est situé en zone de prescription

oui non

Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels

oui non

l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location

Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire

L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en

Zone 1
très faible

zone 2
faible

zone 3
modérée

zone 4
moyenne

zone 5
forte

Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon de niveau 3

oui non

Information relative à la pollution de sols

Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)

NC*

oui

non

*Non Communiqué (en cours d'élaboration par le représentant de l'Etat dans le département)

Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T*

L'information est mentionnée dans l'acte de vente

* catastrophe naturelle minière ou technologique

oui

non

vendeur - acquéreur

Vendeur

SCI LE DONJON DE MARTIN

Acquéreur

Date

16/10/2018

Fin de validité 15/04/2019

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Liste des arrêtés de catastrophes Naturelles en date du 16/10/2018 Déclaration de sinistres indemnisés

Préfecture : Hautes-Pyrénées

Adresse de l'immeuble : 29 RUE DU BOURG (17) 65100 LOURDES

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

| Types de catastrophe | Date de début | Date de fin | Publication | JO | OUI | NON |
|---|---------------|-------------|-------------|------------|--------------------------|--------------------------|
| Tempête | 06/11/1982 | 10/11/1982 | 18/11/1982 | 19/11/1982 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 18/06/1988 | 18/06/1988 | 22/02/1989 | 03/03/1989 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 23/07/1988 | 23/07/1988 | 22/02/1989 | 03/03/1989 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 25/12/1993 | 27/12/1993 | 06/06/1994 | 25/06/1994 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 31/05/1997 | 31/05/1997 | 02/02/1998 | 18/02/1998 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 25/06/1999 | 25/06/1999 | 29/11/1999 | 04/12/1999 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain | 25/12/1999 | 29/12/1999 | 29/12/1999 | 30/12/1999 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 24/01/2009 | 27/01/2009 | 28/01/2009 | 29/01/2009 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 19/10/2012 | 21/10/2012 | 30/11/2012 | 06/12/2012 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 17/06/2013 | 20/06/2013 | 28/06/2013 | 29/06/2013 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Mouvements de terrain | 17/06/2013 | 20/06/2013 | 28/06/2013 | 29/06/2013 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Inondations et coulées de boue | 24/01/2014 | 25/01/2014 | 28/07/2014 | 06/08/2014 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance l'immeuble à fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des évènements

Etabli le :/...../.....

Signature / Cachet en cas de prestataire ou mandataire

Vendeur : SCI LE DONJON DE MARTIN

Acquéreur :

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Extrait cadastral

| Département | Hautes-Pyrénées | Section | CE | Extrait de plan, données |
|-------------|-----------------|----------|----|--------------------------|
| Commune | LOURDES | Parcelle | 55 | IGN, Cadastre.gouv.fr |

Parcelle(s) supplémentaire(s) :



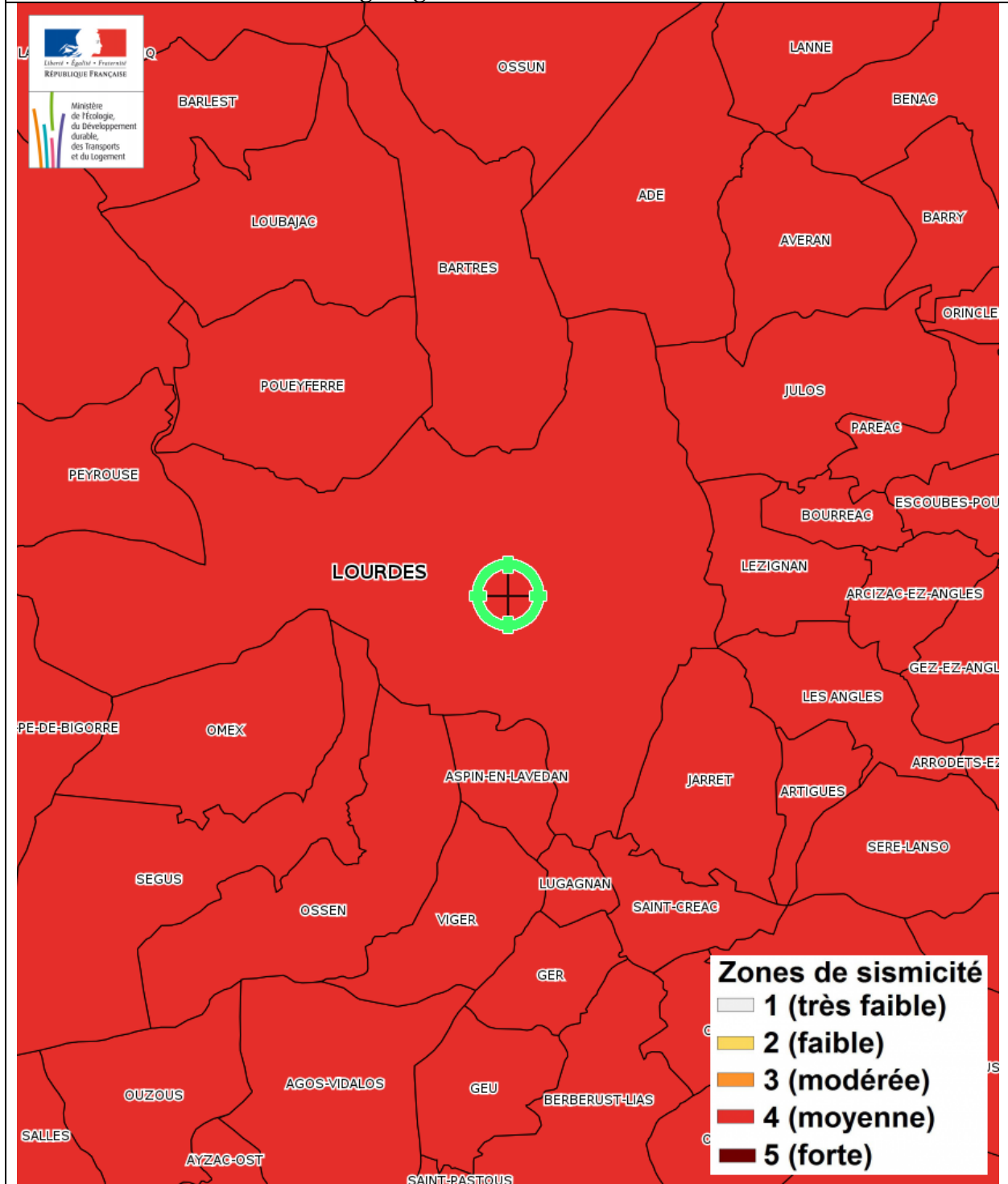
Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Zonage réglementaire sur la sismicité



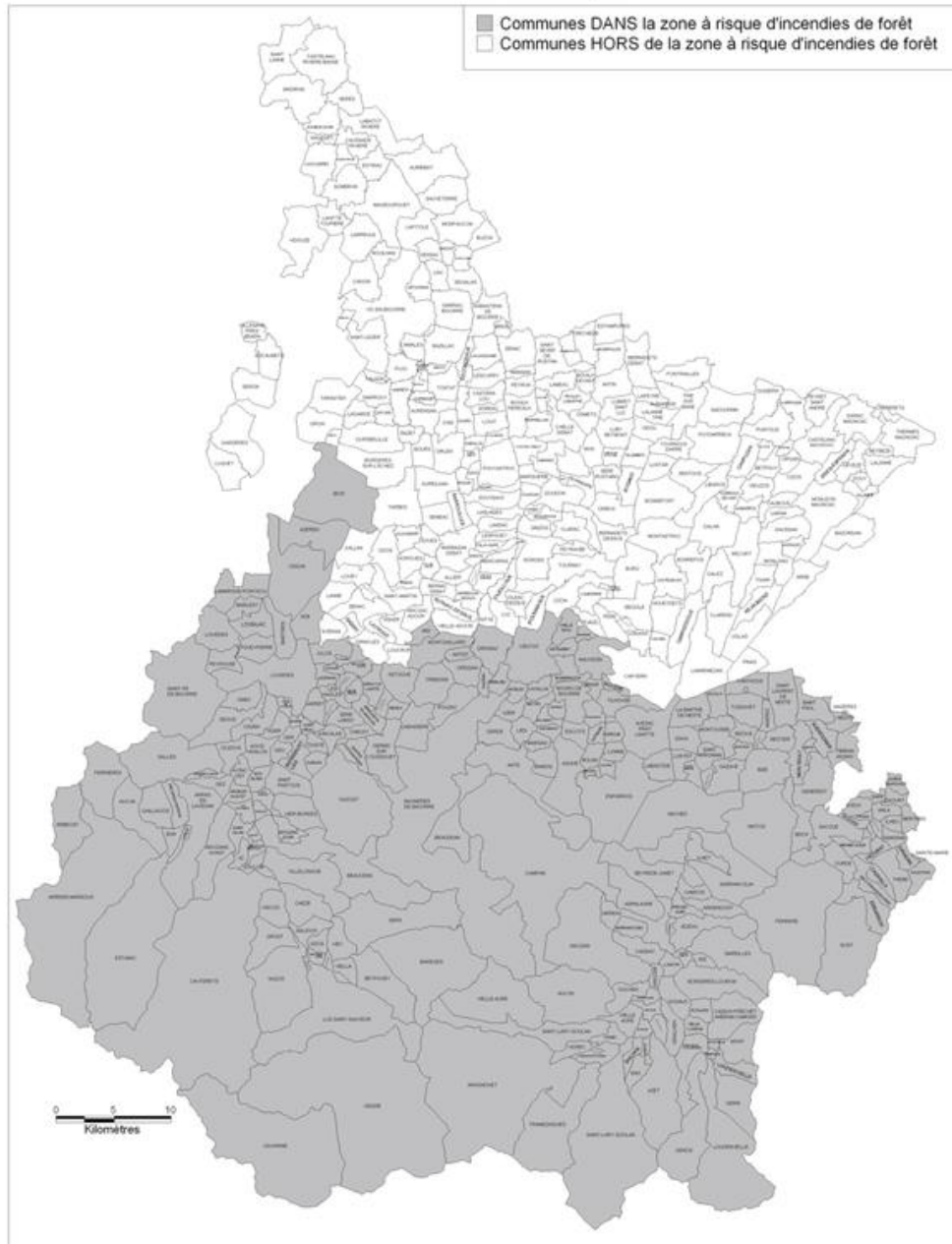
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Feux de forêts

PPFCI des Hautes-Pyrénées

ANNEXE 1 :

Carte de la délimitation de la zone à risques d'incendies de forêt



DDAF65/DS/Sept.2006

Page - 55 -

Feux de forêts - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

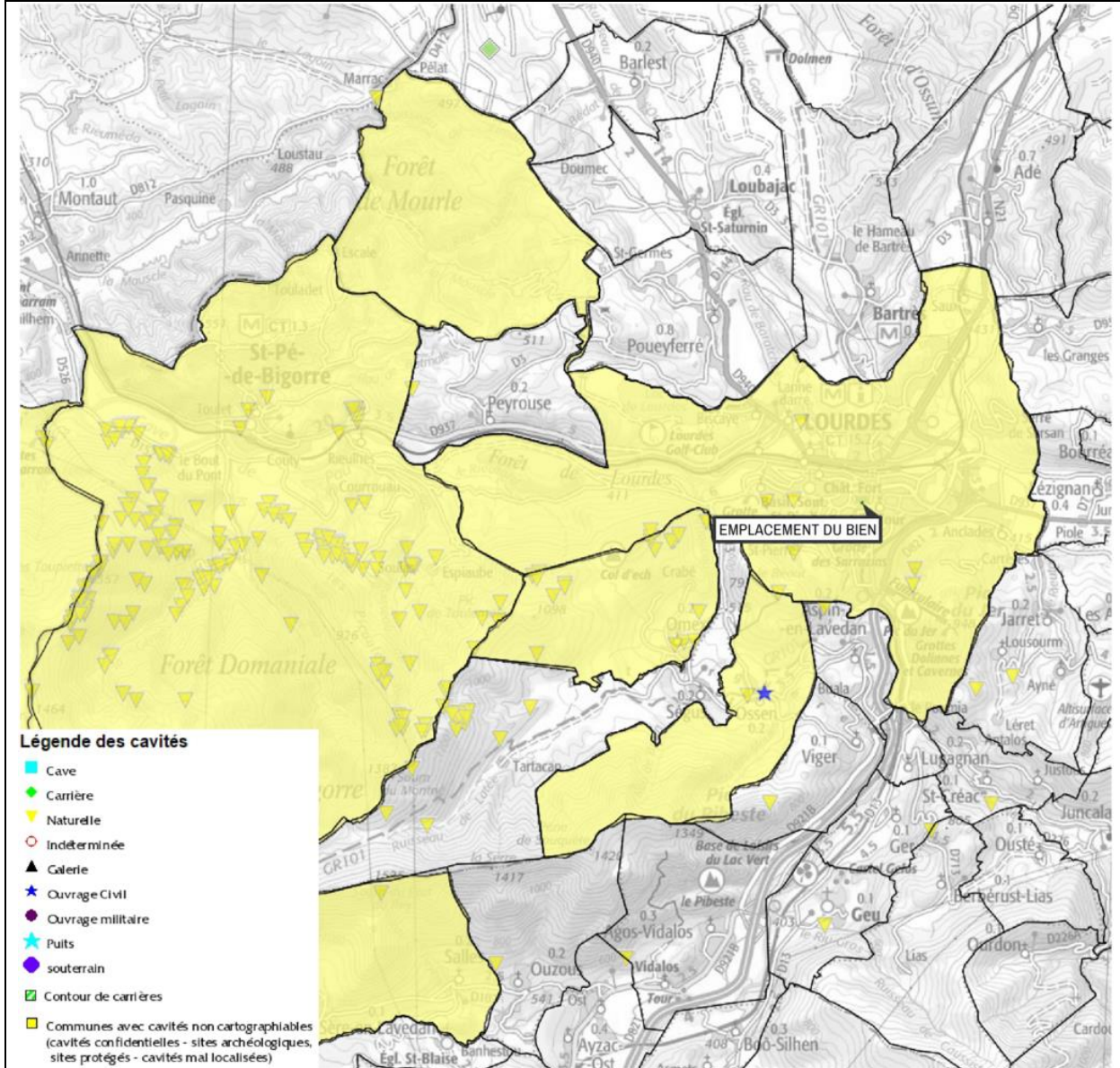
Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Mouvement de terrain Affaissements et effondrements



Mouvement de terrain Affaissements et effondrements - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



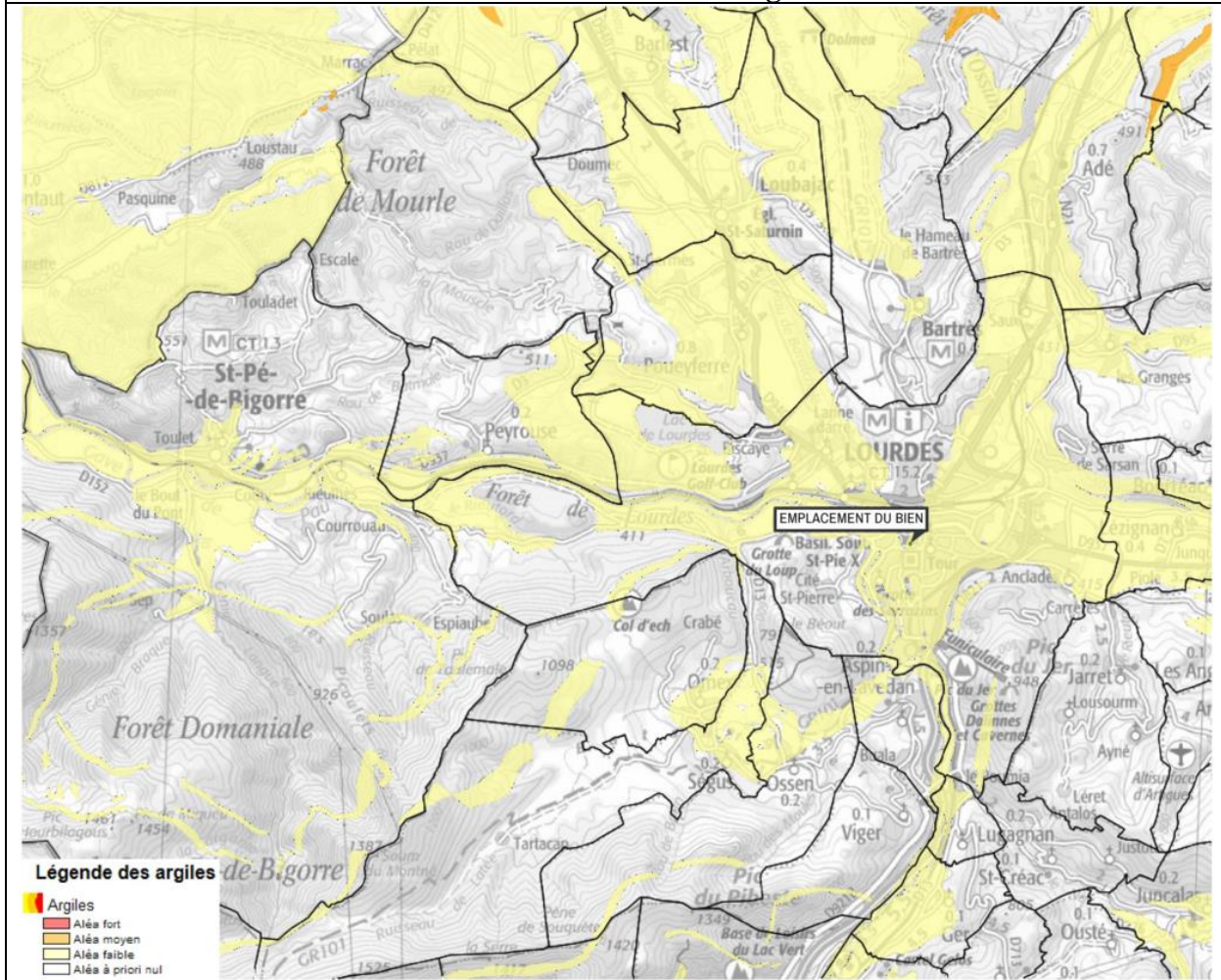
Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement

ER

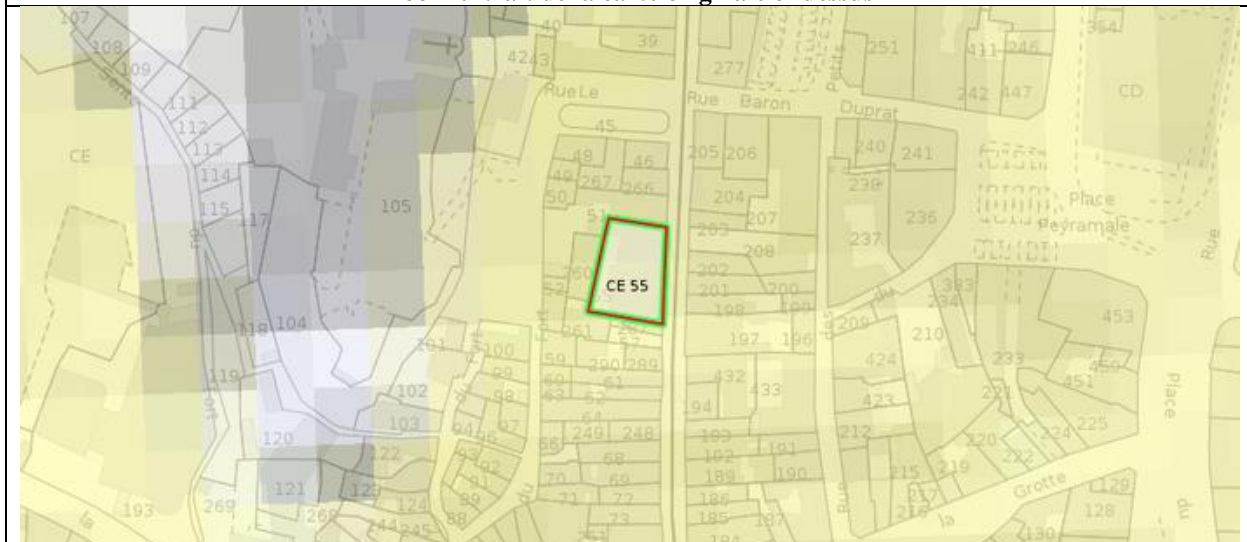
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

Mouvement de terrain Argile



Mouvement de terrain Argile - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



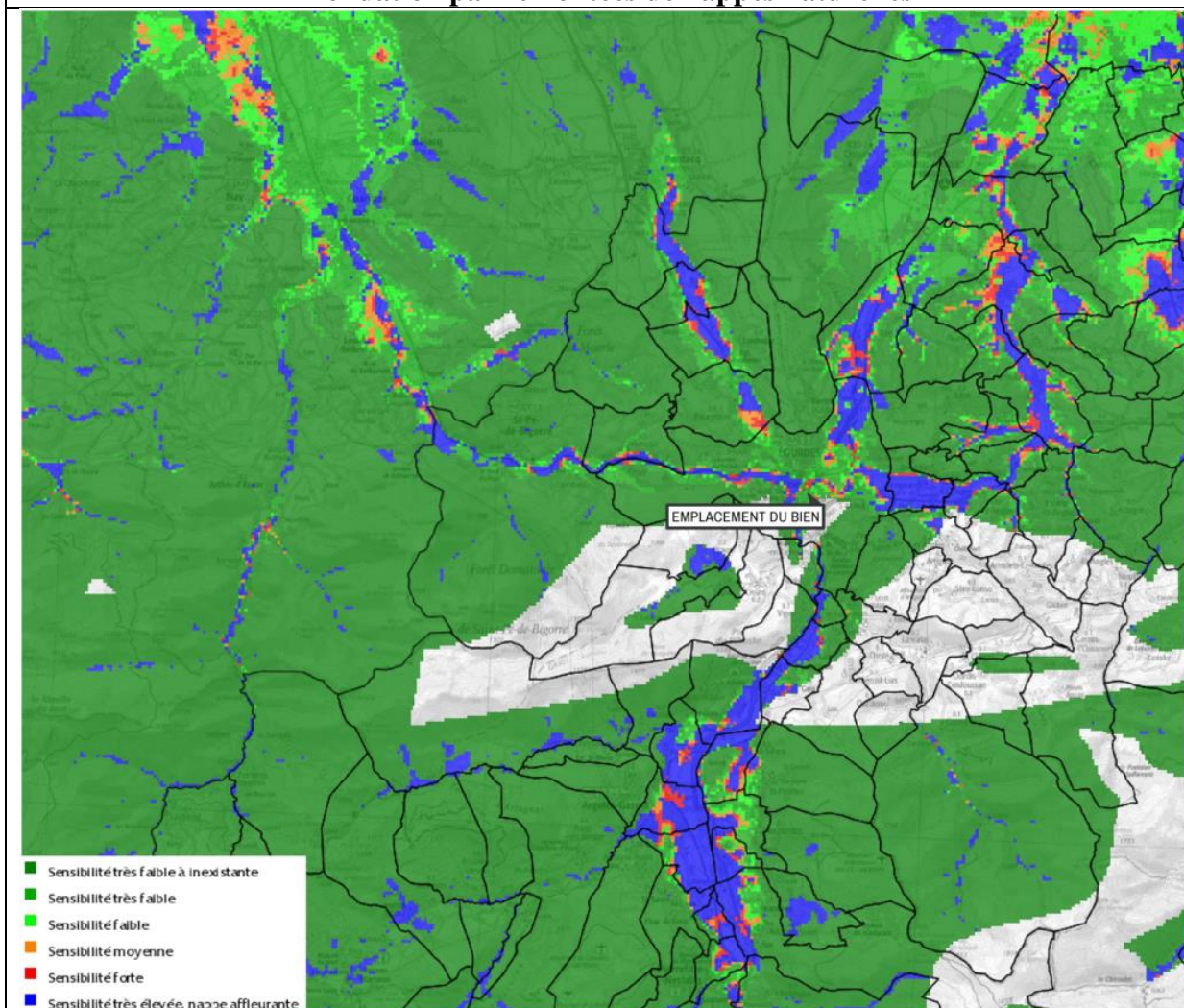
Etat des risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols
En application des articles L 125-5, L 125-6, L 125-7 et R 125-23 à 27 du Code de l'environnement



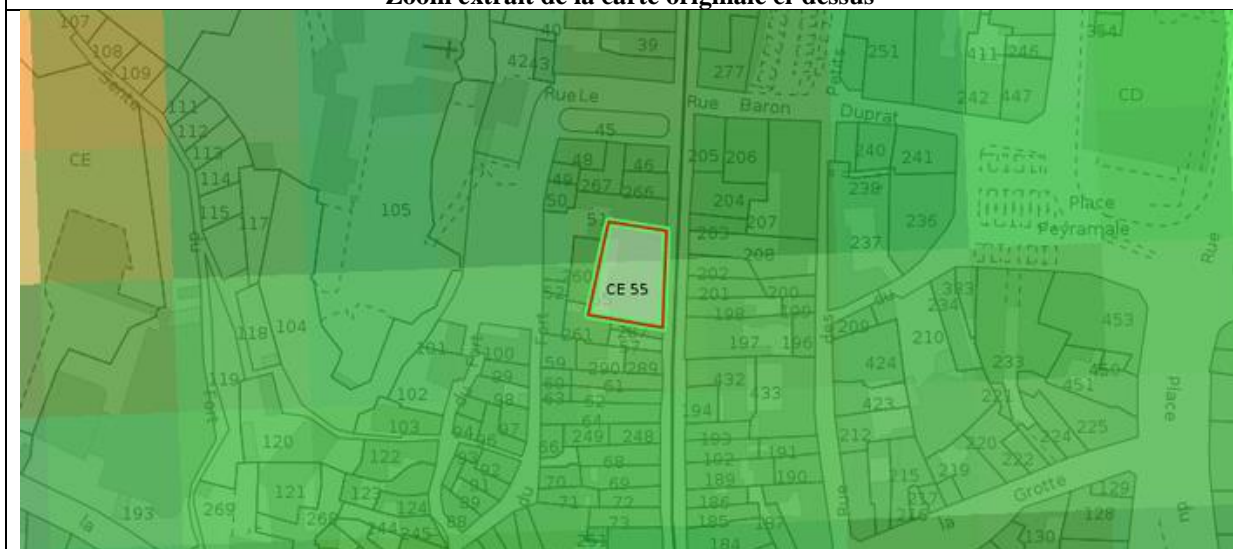
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner l'immeuble, ne sont pas mentionnés par cet état.

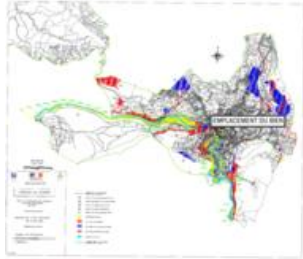

Inondation par remontées de nappes naturelles



Inondation par remontées de nappes naturelles - Plan de prévention Informatif - Immeuble exposé

Zoom extrait de la carte originale ci-dessus



| | |
|--|--|
| <p>Inondation, Mouvement de terrain, Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs, Mouvement de terrain Glissement de terrain</p> | <p>Zoom extrait de la carte originale ci-contre</p> |
|  |  <p>Inondation - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé Mouvement de terrain - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé Mouvement de terrain Eboulement, chutes de pierres et de blocs - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé Mouvement de terrain Glissement de terrain - Plan de prévention Approuvé - Immeuble NON exposé</p> |



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction des services du Cabinet

ARRETE N° :

Service interministériel
de défense et de protection civilesRelatif à l'information des acquéreurs et des
locataires de biens immobiliers sur les
risques naturels ou technologiques majeurs
dans le département des Hautes-Pyrénées.

Pôle protection civile

La Préfète des Hautes-Pyrénées,

Vu le code général collectivités territoriales ;

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L.125-5 et R.125-23 à R.125-27 ;

Vu le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014349-0001 du 15 décembre 2014 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs ;

Sur proposition de Madame la directrice des services du Cabinet.

ARRÊTE

ARTICLE 1 -

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté préfectoral n° 2014349-0001 du 15 décembre 2014 fixant la liste des communes concernées par l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels ou technologiques majeurs.

ARTICLE 2 -

Tous les éléments nécessaires à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs sont consignés dans un dossier communal d'informations.

Ce dossier et les documents de référence sont librement consultables en préfecture, sous-préfecture et mairie concernée

Le dossier comprend :

- la liste des risques naturels prévisibles et des risques technologiques dans un PPR approuvé ou prescrit, auxquels la commune est exposée sur tout ou partie de son territoire
- la liste des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer,

.../...

Horaires : Délivrance des titres (du lundi au jeudi 8h30-12h / 13h30-16h00, le vendredi 8h30-12h) - Autres bureaux (du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-16h30)
Préfecture - Place Charles de Gaulle - CS 61350 - 65013 TARBES Cedex 9 - Tél : 05 62 56 65 65 - Télécopie : 05 62 51 20 10
courriel : pcf@hauts-pyrenees.gouv.fr - Site Internet : www.hauts-pyrenees.gouv.fr

- la cartographie des zones exposées ou réglementée,
- le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune.

Ce dossier et les documents de référence mentionnés ci-dessus sont librement consultables en mairie, préfecture et sous-préfecture.

Le dossier d'informations est accessible à partir du site internet de la préfecture à la rubrique « Information Acquéreurs Locataires » (IAL) :

<http://www.hautes-pyrenees.gouv.fr/>

Article 3 -

Ces éléments d'informations sont mis à jour au regard des situations mentionnées à l'article R.125-25 du code de l'environnement.

Article 4 -

Une copie du présent arrêté et les annexes sont adressés aux maires, pour être tenus à la disposition des acquéreurs et des locataires, et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 5 -

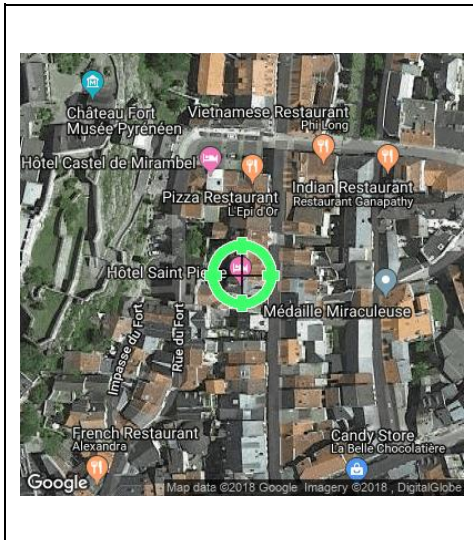
Mme la Directrice des services du cabinet, M. le Secrétaire Général de la préfecture, Mme la sous-préfète d'Argelès-Gazost, M. le sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre, Mmes et MM les chefs de service régionaux ou départementaux et Mmes et MM les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Tarbes, le 17 MARS 2017

Béatrice LAGARDE



Localisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



| | |
|-------------------------------|--|
| Réalisé en ligne* par | Media Immo |
| Pour le compte de | MAISON DU DIAG |
| Numéro de dossier | 1709/LE DONJON DE MARTIN/1989 LOT 17 REACT |
| Date de réalisation | 16/10/2018 |
| Localisation du bien | 29 RUE DU BOURG (17) 65100 LOURDES |
| Section cadastrale | CE 55 |
| Données GPS | Latitude - Longitude |
| Désignation du vendeur | SCI LE DONJON DE MARTIN |
| Désignation du de l'acquéreur | |

* Document réalisé par Media Immo, sous sa seule responsabilité ; Ceci sous couvert que les informations de localisation du bien transmises par le client soient exactes et que les informations obtenues sur les différentes bases de données soient à jour.

RÉFÉRENCES

Seules sont concernées les ICPE suivies par les DREAL (Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la majorité des établissements industriels et les DD(CS)PP (Directions départementales (de la cohésion sociale et) de la protection des populations) pour les établissements agricoles, les abattoirs et les équarrissages et certaines autres activités agroalimentaires, avec distinction en attribut du type d'ICPE (SEVESO, IPPC, Silo, Carrière, Autres), de l'activité principale et des rubriques de la nomenclature des installations classées pour lesquelles l'établissement industriel est autorisé.

GÉNÉALOGIE

Cette base contient les installations soumises à autorisation ou à enregistrement (en construction, en fonctionnement ou en cessation d'activité). Les données proviennent d'une extraction de la base de données fournie par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et la géolocalisation est effectuée sur la base des coordonnées Lambert indiquées dans l'extraction.

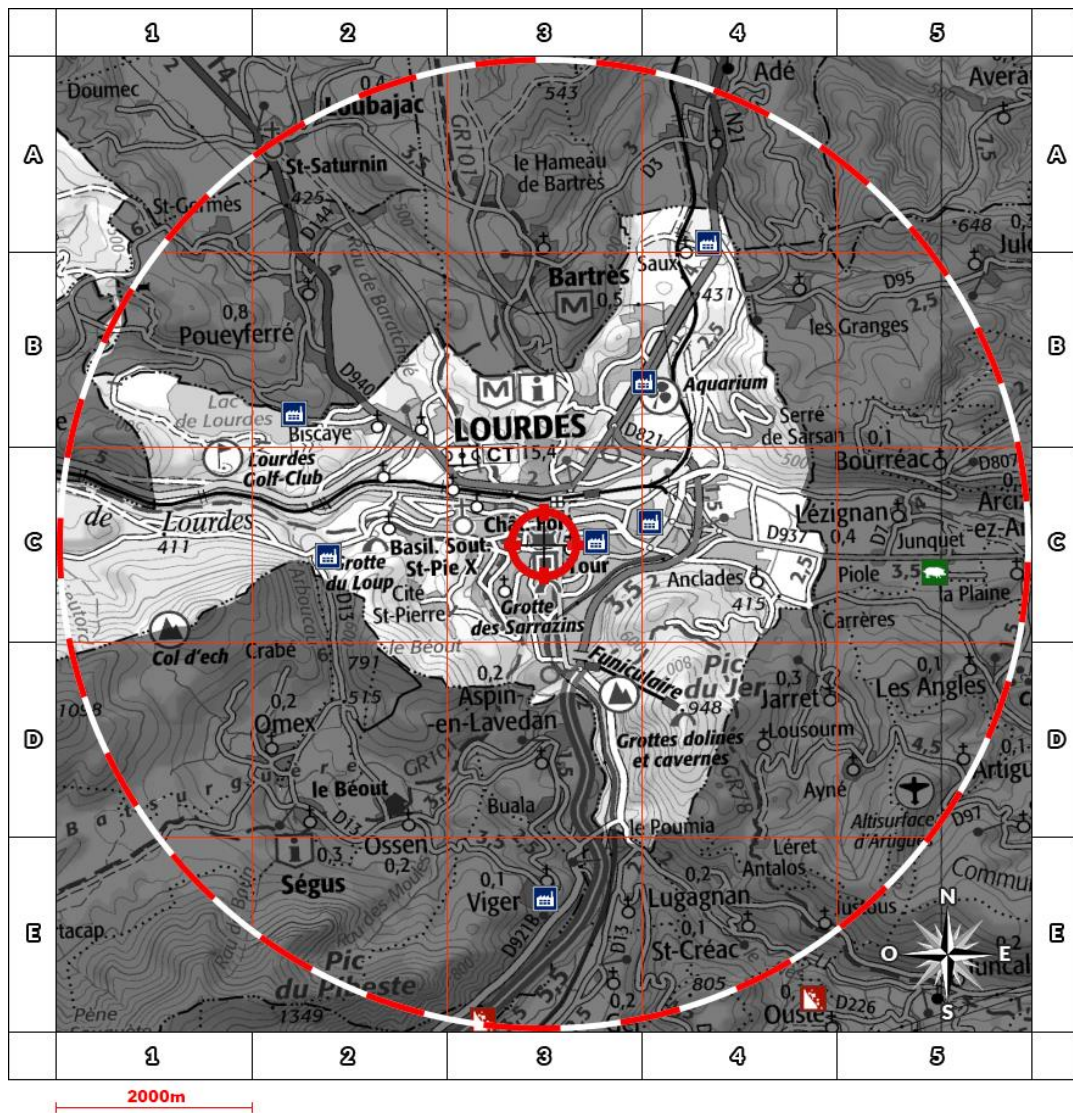
QUALITÉ DES DONNÉES

Le niveau de précision de la localisation indiqué en attribut pour chaque ICPE est variable ; Elles peuvent être localisées au Centre de la commune concernée (CC), à l'adresse postale (AP), à leurs coordonnées précises (CP) ou leur valeur initiale (VI).

Ce présent document n'a pour but que de communiquer, A TITRE INFORMATIF, les informations rendues publiques par l'Etat.

Cartographie des ICPE

Commune de LOURDES - Réalisé en date du 16/10/2018



Légende







-  Usine Seveso
-  Usine non Seveso
-  Carrière
-  Elevage de porc
-  Elevage de bovin
-  Elevage de volaille
-  Emplacement du bien

Situation

- AP** Adresse Postale
- CC** Centre de la commune
- CP** Coordonnées Précises
- VI** Valeur Initiale

Etat Seveso

- NS** Non Seveso
- SSH** Seveso Seuil Haut
- SSB** Seveso Seuil Bas

Retrouvez sur cette cartographie un inventaire des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement situés à moins de 5000m du bien et représentés par les pictos , , , ,  et . Chacun de ces pictos est détaillé sur la page suivante grâce à sa lettre et son numéro (A2, B4, ...) qui vous aideront à vous repérer sur la carte.



Inventaire des ICPE situées sur la commune de LOURDES et à moins de 5000m du bien

| | Repère | Situation | Nom | Adresse | Etat d'activité Régime | SEVESO |
|--|--------|-----------|--------------------------------------|--|----------------------------------|--------|
| | A4 | VI | KIT AUTO | 8, rue Ampère 65100 LOURDES | En fonctionnement Autorisation | NS |
| | C4 | CP | ETS TOUPNOT PAUL | 16 R MIRABEL 65100 LOURDES | En fonctionnement Autorisation | NS |
| | B2 | CC | Centre Distributeur Lourdes | 5 avenue François Abadie BP209 65100 LOURDES | En fonctionnement Enregistrement | NS |
| | C3 | VI | SMTD 65 | lieu-dit Mourlès 65100 LOURDES | En fonctionnement Enregistrement | NS |
| | C2 | CP | CTRE D'ENFOUISSEMENT TECH DE BESCUNS | CHE DE LA FORET 65100 LOURDES | En fonctionnement Enregistrement | NS |
| | B4 | VI | DUPIRE SARL | 38 avenue Alexandre Marqui Route de Tarbes 65100 LOURDES | En fonctionnement Autorisation | NS |